

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT D'UN.E MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE.E A TEMPS PLEIN SUR UN SEMESTRE POUR L'ANNEE 2021-2022

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(ses) handicapés(es)**

Intitulé du poste : **Maitre de conférences associé.e des ENSA**

Champ disciplinaire : **TPCAU**

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **Maître de conférences associé.e**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Grenoble
60 avenue de Constantine - CS 12636
38036 Grenoble cedex 02

Missions et activités principales :

L'ENSA Grenoble recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) dans le champ TPCAU, dédié à un enseignement des théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine principalement au cœur du parcours de Master «architecture, paysage, montagne». L'enseignement du projet sur les quatre semestres aborde par une démarche holistique la question du vivre ensemble en montagne à l'échelle du hameau, de la station alpine, de la vallée, dans l'Arc Alpin.

Cadrage

La mission consiste plus précisément en la responsabilité d'un studio de semestre 8 (deuxième semestre de la première année de Master) et du séminaire adossé, sous la coordination de l'enseignante titulaire responsable du parcours Architecture, Paysage, Montagne.

Ce poste met l'accent sur la connaissance et l'expérience du contexte alpin. Il requiert en conséquence un enseignement fondé sur :

- la confrontation à un site anthropisé et développé en termes d'infrastructures touristiques et leurs devenir
- La prise en compte de la fragilité du milieu montagnard et de ses contraintes
- la dimension poétique du sublime dans les paysages alpins
- la nécessaire résilience face aux changements climatiques
- la connaissance des mises en œuvre artisanales des constructions vernaculaires et des ressources disponibles
- la démarche analytique du réel et du vivant pour dégager des opportunités de projet apte à transformer et réparer une situation
- la capacité à développer une pensée sensée et cohérente par le projet dans un site complexe et contraint.

Charges pédagogiques (160h « équivalent TD ») :

- Participer et/ou prendre en charge un semestre d'enseignement du parcours master « Architecture, Paysage, Montagne »,
- Rejoindre des équipes pédagogiques intervenant en « semaines intensives » et/ou en optionnels de Master
- Participer à l'encadrement des rapports d'études, des mémoires d'initiation à la recherche
- Assurer le suivi et l'encadrement de quelques travaux de fin d'études au sein du parcours.

Évaluation des enseignements :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble a mis en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants. Tout enseignant de l'école est tenu de respecter cette procédure et d'en faire un outil permettant d'améliorer le contenu et l'organisation des enseignements dispensés à l'École.

Participation au collectif :

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- la participation aux réflexions spécifiques au champ TPCAU au sein de l'établissement, et à celles propres au parcours *Architecture, Paysage, Montagne*
- l'intégration des thèmes stratégiques de l'ENSAG : transition socio-écologique, transition numérique, expérientiel, justice spatiale, existant, médiation, dans le champ TPCAU
- la participation aux jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycle
- l'implication dans les projets, instances et commissions de l'école
- le rayonnement de l'école à diverses échelles (partenariats académiques, avec les territoires et avec les milieux professionnels)

Compétences principales mises en œuvre

Titres, diplômes :

- Architecte DPLG, DE ou équivalent

Compétences requises :

- Connaissance du contexte alpin de l'histoire de sa conquête comme de sa désertification, de ses ressources et de ses risques, de sa fragilité comme de sa valeur, des grandes références en matière d'architecture et d'urbanisme moderne et contemporaine comme du patrimoine vernaculaire.
- Ouverture internationale Le candidat devra faire état d'une ouverture à l'international, et de sa capacité à développer des collaborations dans des programmes d'enseignement qui associent des établissements français et étrangers.

Interdisciplinarité

Le candidat ou la candidate devra démontrer une compétence dans la conduite d'équipes pédagogiques interdisciplinaires à différents niveaux d'enseignement.

Expérience souhaitée :

- solide pratique de l'architecture, de l'échelle territoriale à celle du détail en territoire de montagne et de vallées alpines
- enseignement du projet architectural au sein d'une équipe constituée
- participation au domaine de la recherche en architecture

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets
- Savoir s'intégrer dans une équipe pédagogique aux compétences complémentaires et collaborer en bonne intelligence
- Être exigeant dans la bienveillance, en particulier avec les étudiants.

Environnement professionnel :

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants-chercheurs confirmés, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) offre à ses étudiants un enseignement à la fois professionnalisant et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.

Elle a le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie

expérientielle, le numérique, la médiation.

Reconnue comme un lieu majeur de la recherche en architecture, l'école sait déployer une capacité très forte à répondre à des appels à projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés.

L'ENSAG est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1. Elle porte également la chaire UNESCO « Architecture de terre, cultures constructives et développement durable » ainsi que trois chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture labellisées par le Ministère de la Culture : « Digital RDL (Research by Design Laboratory) », « Habitat du Futur », « Territorialisation ». L'ENSAG porte un Réseau Scientifique Thématique, le « Réseau International Ambiances ». Par ailleurs l'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence (Architecture, Environnement et Cultures Constructives).

L'ENSAG est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur sous double tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France habilitées à délivrer le diplôme d'État d'architecte. Elle dispense deux formations post-master : un DSA sur les architectures de terre et l'HMONP (100 ADE par an), et un master interdisciplinaire sur le Design.

L'école est aussi caractérisée par une vie étudiante dynamique. Elle compte sept associations en son sein.

Elle est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes, établissement expérimental créé au 1^{er} janvier 2020, car partenaire de l'initiative d'excellence « Grenoble Université de l'Innovation ». Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques.

Dans la suite de l'évaluation par l'HCERES et de son accréditation, la nouvelle offre de formation de l'école sera déployée à partir de la rentrée 2021.

L'école en chiffres : 950 étudiants, 238 enseignants chercheurs et intervenants, 47 personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche dont une UMR, une 40^{aine} de doctorants, une 60^{aine} d'accords de mobilité internationale

Présentation des activités scientifiques de l'école :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. L'école de Grenoble est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale comme internationale. Elle accueille trois équipes de recherche, toutes membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de l'Université Grenoble Alpes : Architecture Environnement et Cultures Constructives, AAU_Cresson, Méthodes et Histoire de l'Architecture.

L'ENSAG est engagée dans l'IDEFI amàco (atelier matières à construire).

Liaisons hiérarchiques : sous l'autorité de la Directrice

Liaisons fonctionnelles : avec l'ensemble de la communauté enseignante, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des territoires

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : poste à pourvoir au 1^{er} janvier 2022

Modalités de recrutement :

Les conditions d'expérience professionnelle ou de diplômes

Dédié à l'accueil de praticiens.nes, ce poste est ouvert selon les conditions suivantes (conditions alternatives) :

- Justifier au 1^{er} janvier de l'année du recrutement (2021) d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA, autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée de:
 - pour les maîtres de conférences associés (MCFA) : 3 ans dans les 5 dernières années qui précèdent le 1^{er} janvier 2021.
 - pour les professeurs associés (PRA) : 7 ans dans les 9 ans qui précèdent le 1^{er} janvier 2021

OU

- Détenir les diplômes suivants :
 - pour les MCFA : doctorat ou habilitation à diriger des recherches
 - pour les PRA : habilitation à diriger des recherches

OU

- Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement

INCOMPATIBILITES :

- Les enseignants associés à temps plein ne peuvent exercer simultanément une activité professionnelle d'agent public.
- Un enseignant associé à mi-temps ne peut être affecté que dans un seul établissement d'enseignement supérieur et de recherche

Pour être associé à mi-temps, le candidat doit justifier en outre de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle qui permet de disposer de moyens d'existence réguliers. La perte de l'activité principale entraîne la fin du contrat.

Les modalités de candidature

Le dossier de candidature comprendra :

- une lettre de motivation
- une proposition d'intentions
- un curriculum vitae

Les candidatures seront envoyées par courriel (via We Transfer ou tout autre outil équivalent afin de ne pas saturer la boîte électronique de réception) à la direction de l'ENSAG jusqu'au 30 novembre 2021 (veillez à la durée du lien), à l'adresse suivante : ***associes.2021@grenoble.archi.fr***

Les auditions auront lieu dans la semaine du 06 au 10 décembre 2021. Les candidats et candidates retenus pour une audition sont tenus d'être présents physiquement à l'ENSAG.

Critères d'appréciation : qualité des candidatures au regard des attendus, expérience professionnelle et pédagogique, pertinence des orientations stratégiques et pédagogiques pour la mission.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.